



Public visé

Tout salarié en Contrat Unique d'Insertion ayant assisté à l'action 1 et ayant comme besoin prioritaire la validation d'un projet professionnel réaliste

Objectifs visés

Aider le bénéficiaire à élaborer ou finaliser son projet professionnel et à définir des cibles d'emplois réalistes en veillant à l'adéquation de son profil avec le marché du travail.

Valider ce projet.

Etablir un portefeuille de compétences.

Croiser ces compétences avec les offres d'emploi fournies par tous les employeurs potentiels.

Assurer la mise en œuvre effective de la recherche d'emploi ou du projet professionnel à partir des emplois ciblés, en s'appuyant sur les outils ou démarches pertinents sur le marché du travail visé.

Résultats attendus

Projets professionnels réalistes et réalisables

Contenus

Ce module consiste à élaborer un projet professionnel et à le confronter à la réalité de l'environnement et du marché pour le valider.

L'élaboration du projet se réalise à partir d'éléments tenant à la personne elle-même : ses compétences (savoirs, savoir-faire, caractéristiques personnelles), ses goûts, intérêts et motivation, ainsi que ses valeurs, contraintes et priorités. L'analyse du contexte socio-économique est indispensable à la validation d'un projet. Les hypothèses de projets sont confrontées à la réalité afin d'en évaluer la faisabilité.

Cette confrontation s'appuie sur :

- des enquêtes professionnelles auprès d'employeurs du secteur
- des recherches documentaires
- l'analyse du nombre d'offres et d'entreprises potentielles, de la part de marché caché,
- le dépôt du profil du bénéficiaire et l'abonnement aux offres sur le site pole-emploi.fr et d'autres sites

Le référent accompagne le bénéficiaire en l'orientant dans ses recherches, en le faisant profiter de ses contacts. Il aide le bénéficiaire à identifier les outils ou démarches pertinents sur le marché du travail visé.

Si l'analyse fait apparaître que l'objectif initial n'est pas réalisable (besoin d'une formation d'accès aléatoire ou éloignée dans le temps, emploi peu demandé sur le marché, etc.), le prestataire aide le bénéficiaire à identifier une autre cible plus pertinente et à la valider par une nouvelle analyse.

Le référent assure le suivi des actions menées par le bénéficiaire, fait le point régulièrement sur l'avancement de sa recherche ou de son projet professionnel et particulièrement sur chaque contact entreprise.

Si nécessaire, le référent réoriente ou recadre les actions à mener par le bénéficiaire.

L'approche utilisée par le référent permet au bénéficiaire d'acquérir une méthodologie et de l'adapter au fur et à mesure, en fonction des résultats de ses actions, tout en développant son autonomie.

Modalités de mise en œuvre

La prestation se tiendra de préférence hors vacances scolaires, zone C.

Méthodes et outils utilisés

L'animation s'appuie sur la dynamique de groupe et comporte des moments d'entretiens individuels garantissant la confidentialité des informations personnelles, avec un formateur référent en orientation et emploi

Mise à disposition des stagiaires d'un espace contenant le matériel et les outils nécessaires pour les travaux personnels qu'ils sont amenés à réaliser au cours de l'accompagnement. Le matériel mis à disposition des bénéficiaires est le suivant : documentation professionnelle de base dont le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME), répertoires professionnels, annuaires d'entreprises actualisés, presse généraliste et spécialisée, accès à Internet pour assurer la consultation du site anpe.fr et autres sites d'offres d'emploi et offres de formation, abonnement aux offres, mise en ligne du profil et la possibilité d'envoi de courriels, téléphone, fax, photocopieur, ordinateurs pourvus de logiciels de bureautique, imprimantes.

Durée des sessions : 42 heures